



Vendredi 25 avril : Bernard le Breton a inauguré le parc éolien de la zone de Vachegare accompagné de Pierre Parvex, directeur de GDF Suez Énergies France, Dominique Ramard, vice-président du conseil régional en charge de l'environnement ainsi que du préfet du Morbihan : Jean-François Savy, du député de notre circonscription : Jean - pierre le Roch et du conseiller général de notre canton : Pierre LeTeste.

Cet ensemble de 4 machines représentant une puissance installée de 8,2 MW peut produire l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) d'une ville de 10 000 habitants.

Construit et exploité par GDF Suez, sa réalisation s'est étalée sur 6 ans. Un long parcours néanmoins facilité par un souci constant de concertation.

Le Président de la commission Environnement du conseil régional : Dominique Ramard a pour sa part rappelé le principal objectif du pacte électrique breton adopté en janvier 2011 : passer d'une production représentant 8% de la consommation régionale en 2010 à 34% en 2020.

Un challenge particulièrement ambitieux auquel Radenac aura donc apporté sa pierre.





B. Le Breton

Le Mot du Maire

Voici l'été, le temps de vivre dehors, le temps de bien vivre ensemble. Quelques quartiers, tels que St Fiacre, Cassac..., ont pris ce temps pour partager des instants pour mieux se connaître entre voisins, ce temps sans doute indispensable pour une meilleure compréhension de l'autre, cet étranger qui habite à côté de chez nous.

Ce temps d'ouverture qui permet une meilleure tolérance des agissements de son voisin. Nous connaissons son rythme de vie et nous ne sommes pas surpris d'entendre sa tondeuse un peu tard en fin d'après-midi. Si cela gêne, le dialogue instauré permettra de trouver une solution dans la discussion et dans l'écoute. Bien sûr que tout un chacun a des droits mais le bien vivre ensemble passe par l'attention que l'on porte aux autres. Par exemple aux abords de l'école tout le monde a le droit de stationner sur les emplacements dédiés à cet effet. Mais chacun a aussi des devoirs qu'il est important de respecter. En l'occurrence dans le cas de l'école tout le monde a le devoir de laisser libre la circulation devant l'arrêt de car aménagé...Et je pourrais multiplier les exemples.

Sans ouverture d'esprit, sans respect de l'autre nous ne pouvons pas vivre ensemble. On se referme sur soit, on se replie et la crainte de l'autre s'installe - cette crainte maintes fois exprimée lors de différents scrutins. Elle est souvent le fruit de l'ignorance et mauvaise conseillère comme quand autrefois elle poussait des personnes à se cacher dans les armoires les soirs d'orage. Nous savons que grâce à l'éducation, la connaissance, nos enfants, nos petits enfants se préparent un meilleur avenir. Tout le monde est convaincu du bénéfice des stages qu'ils réalisent en dehors du cercle familial des parents ou de leurs proches. Nous avons tous des témoignages de jeunes partis six mois, un an, à l'étranger, quelque soit le milieu professionnel et revenus enrichis de leur expérience...Nous ne pouvons pas vivre avec cette peur du monde qui change. Il faut s'adapter sinon nous ne ferons que subir l'avenir au lieu d'être des acteurs pour nous ou nos enfants. Nous savons tous que ces valeurs sont primordiales.

Certains se sont battus, au péril de leur vie pour défendre ces principes (cf. article sur le juin1944). Ils défendaient leur pays et se battaient contre l'obscurantisme d'un régime basé sur la haine de l'autre. Ils se battaient pour la tolérance sans quoi le bien vivre ensemble n'est pas possible. Alors nous devons tous nous en souvenir pour que leur sacrifice n'ait pas été vain ...

Sommaire

<u>Mot du Maire</u>P 2	<u>Temps forts</u>	<u>La Vie Associative</u>
<u>Se souvenir</u>P 3	Tour de Bretagne Masculin ...P 13	Contacts associations ..P 21
<u>La Vie Municipale</u>	Tour de Bretagne Féminin.....P 14	Club des Fougères.....P 21
Etat CivilP 4	DiversP 15	ADMR.....P 22
UrbanismeP 5	<u>Les Infos Pratiques</u>P 16-17	RAJ/VigilanteP 23
Conseils Municipaux.....P 6-12	<u>Pontivy Communauté</u> P 18-19	Ecole Saint-LouisP 24-25
Elections Européennes.....P 12	<u>Numéros utiles</u> P 20	<u>Animations</u>P26
		<u>Radenac Rétro</u>P 27

Se souvenir

RADENAC 10 juin 1944 Jour d'épreuves F.F.I.

Ce dimanche 10 juin 1944 s'annonce calme en ces interminables journées d'occupation allemande. Un soleil printanier va bientôt irradier la campagne.

RADENAC, dans la plus grande discrétion, mais avec impatience, attend pour pavoiser, l'arrivée des "Américains" débarqués depuis 5 jours en Normandie.

Lorsque, vers 6 h 30, s'immobilise au village de **CASSAC**, devant l'actuelle habitation des époux Gérard JOUVANCE, un CAMION FURTIF. Dissimulés sous sa bâche, des agents de la Gestapo en descendent prestement et, par surprise, vont capturer à son domicile tout proche, le mineur **Eugène KERLEAUX**. Embarqué dans le camion, puis déporté en Allemagne, il décède 7 mois plus tard, le 4 février 1945, au camp d'EXTERMINATION RAPIDE DE NEUENGAMME ; il n'avait que 19 ans.

Quelques minutes plus tard, cette cohorte encercle le village de **GUILLERIE**N. Le jeune **Pierre BAUCHER**, 22 ans, est atteint d'une rafale de mitraillette au cours d'une tentative d'évasion. Enveloppé dans une couverture, il est chargé dans le camion où sont déjà placés sous haute surveillance, deux de ses camarades, **Eugène KERLEAUX** précité et un nommé GAINCHE, pseudonyme "Ben", originaire de NAIZIN (Morbihan), futur martyr de la Citadelle de PORT-LOUIS.

Notre compatriote, **Pierre BAUCHER**, porté DISPARU, ne sera jamais retrouvé. Il peut être du nombre des 6 résistants non identifiés, parmi les 69 martyrs de la Citadelle de PORT-LOUIS (Morbihan). Ces 3 patriotes "Mort pour la France", appartenaient à la 2ème Compagnie F.F.I.

Au même moment, dans **GUILLERIE**N encerclé, 3 autres maquisards de la 2ème Compagnie F.F.I., alertés par les chiens du village aux abois, réussissent à échapper à la rafle : le Caporal **André CHAMAILLARD**, 32 ans, son frère **Baptiste**, 30 ans et le jeune **Onésime GRAVIER**, 20 ans, qui s'engouffrant in extrémis dans un chemin creux, se retrouve sain et sauf 2 kilomètres plus loin au village de **KERVALLO**, sous protection. Peu de temps après, 2 autres de nos compatriotes résistants laissent également leur vie :

- En pleine nuit, le 13 juillet 1944, **Raymond GARAUD**, 22 ans, du village de **KERROPERT**, tombe avec 18 de ses camarades, sous les balles de la Gestapo et de miliciens Français, au maquis de **KERIHUEL** à **PLUMELEC** (Morbihan). Il appartenait à la 7ème Compagnie F.F.I., Commandant CARO.
- Le 15 juillet 1945, **Pierre LORENT**, 22 ans, du village de **KERDEHEL**, à la poursuite de l'armée Allemande, décède dans le département de l'Indre aux environs de **SAINT-MAUR**. Il faisait partie de la 5ème Compagnie F.F.I., Commandant CARO.



ILS FONT AUSSI PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE

Théophile LE BRETON
Secrétaire de mairie en retraite

Etat civil

NAISSANCES



Maximilien Guyomard

Né le 11 janvier 2014 à Noyal Pontivy.
Fils de Ludovic Guyomard et de Elise Guiho et frère de Flora et Appoline
demeurant au lieu dit Kervenallec.

Jade Le Guennec

Née le 6 Juin 2014 à Noyal Pontivy.
Premier enfant de Sébastien Le Guennec et d'Angélique Samson
demeurant au lieu dit Drénidan.



Manon Le Callonnet

Née le 11 Juin 2014 à Noyal Pontivy.
Premier enfant de Matthieu Le Callonnet et de Angélique Conan
demeurant au lieu dit Le Clos Mât.



Tom Duquellenec

Né le 07 Juillet 2014 à Noyal Pontivy.
Fils de Guillaume Duquellenec et de Gwënola Etienne demeurant au lieu dit Le Moulin.



MARIAGES



Sylvie Pierache et
Thierry Herman
Le 31 Mai à Radenac

Emilie Cheval et
Raphaël Geffray
Le 07 juin à Guégon



DÉCÈS

Le 4 Mai à Noyal Pontivy, Anne Marie LE NORMAND née MOUNIER, 90 ans, Le Parc Gelant.

Le 28 Mai à Hennebont, Simone HANRIO, 90 ans, religieuse domiciliée à Radenac pendant 28 années.

Le 30 Mai à Neuilly/Marne, Roger HILLION, 88 ans, les Pradigots.

Le 30 Juin à Noyal Pontivy, Odile LE GUENNEC née ROUAULT, 57 ans, Le Herbon.

AVIS DE MENTION DE DÉCÈS

Le 26 juin 2014 à Lanouée, Denise LE BRETON née à Kerrauffay, le 21 mars 1927.

NÉCROLOGIE

Sœur Simone HANRIO est décédée à la Maison Sainte Marie du Bouëtiez le 28 mai 2014, à l'âge de 90 ans dont 72 années de vie religieuse.

Sœur Simone est née à PLEUGRIFFET le 29 octobre 1923. Après sa profession le 2 février 1942, Simone va connaître plusieurs points de chute dus aux circonstances de l'époque : dans le Morbihan, les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine.

Sœur Simone a passé 28 ans à RADENAC où elle a assuré la cantine scolaire et la responsabilité de la communauté.

Sœur Simone quitte RADENAC pour PLOERMEL jusqu'en 2013, puis KERMARIA avant de rejoindre HENNEBONT où elle décède. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 31 mai à KERMARIA.

NOUVELLE DES SOEURS

La communauté de DOMAGNÉ (35) sera bientôt fermée. Ainsi Sœur Jeanne et Sœur Emilienne qui y résidaient depuis 14 ans se retrouveront à la communauté de TALENSAC (35). Sœur Thérèse reviendra à Ker Armel à PLOERMEL. De ce fait, elles se rapprochent de RADENAC où elles ont laissé beaucoup de souvenirs et d'amis.

Urbanisme

Permis de construire

M. Paul BARRETT, la Fontaine aux chats. SUR ELEVATION

Terrains disponibles à la vente

(Prix : 15.00 € TTC le m²)

Lotissement du Clos du Parc :

2 Lots viabilisés :

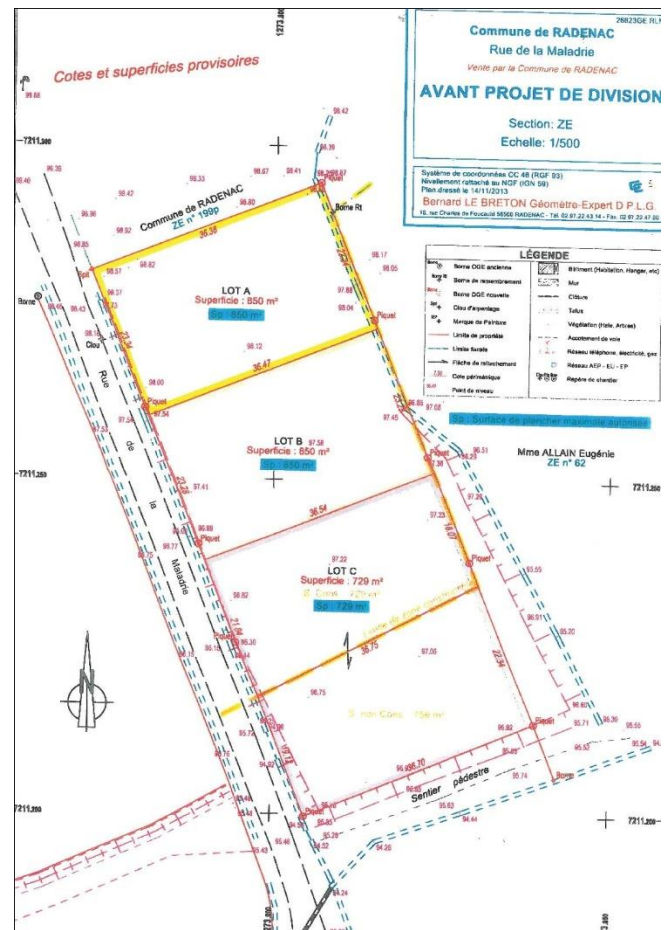
Lot n° 7 : 894 m² et Lot n° 8 : 714 m²

Rue de la Maladrerie (dir étang) :

3 lots viabilisés :

Lot A : 850 m², Lot B : 850 m²

Lot C : 729 m² + parcelle attenante



Divers

- La mairie vend 2 stores-banne qui mesurent 3m26 de large chacun. Couleur de la toile: beige. Commande manuelle. Prix: 500€ l'unité. S'adresser en mairie pour plus de renseignements.
 - L'UAR loue aux particuliers un chapiteau de 40 m² (8x5) avec ou sans tables et bancs.
- Contact : Jérôme : 02.97.22.42.74

Le nouveau conseil et ses délibérations



De gauche à droite : 1er rang : Katell Corfmat, Magali Tattevin, Philippe Allain, Aurélie Véra, Claudine Gicquel, Kléber Le Normand et David Gicquel. 2ème Rang : Michel Tardivel, Philippe Dedieu, Philippe Pirio, Sylvie le Callonnec, Albertine Gicquel, Bernard le Breton, Sonia le Blay et Pierrick Le Breton.

CONSEIL DU 11 AVRIL

Objet de la délibération :

Election des membres aux différentes commissions et organismes intercommunaux.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES : B. Le Breton (Président), M. Tardivel, K. Le Normand, A. Gicquel, P. Le Breton.

ECONOMIE - AGRICULTURE - COMMERCE - ARTISANAT - AMENAGEMENTS :

C. Gicquel (Vice-Présidente), P. Allain, A. Véra, P. Dedieu, A. Gicquel, K. Corfmat.

VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX - MATERIEL - PERSONNEL TECHNIQUE :

K. Le Normand (Vice-Président), D. Gicquel, P. Dedieu, P. Pirio, S. Le Callonnec.

VIE ASSOCIATIVE - SPORTS - LOISIRS - SALLES - ANIMATION : D. Gicquel (Vice-Président),

S. Le Callonnec, M. Tattevin, A. Gicquel, K. Le Normand, P. Allain, P. Le Breton.

TOURISME - CULTURE - INFORMATION : C. Gicquel (Vice-Présidente), A. Véra, S. Le Blay, P. Allain, P. Pirio, K. Le Normand, S. Le Callonnec, Membre extérieur : Danielle Robin et Hervé Brédolèse.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE - ALSH : B. Le Breton (Président), P. Dedieu, S. Le Blay, M. Tattevin, A. Véra, D. Gicquel, A. Gicquel.

APPELS D'OFFRES : Président : B. Le Breton. Titulaires : C. Gicquel, K. Le Normand et P. Le Breton.

Suppléants : K. Corfmat, P. Allain et M. Tardivel.

(Les membres élus ci-dessus sont également membres de la commission d'ouverture des plis pour la durée du mandat.)

Il est rappelé que monsieur le Maire est membre de droit dans toutes les commissions communales. Les commissions sont ouvertes aux personnes non-élues dont les connaissances sont reconnues dans des domaines particuliers et qui peuvent et souhaitent apporter leur contribution dans les commissions en rapport avec leur compétence (la commission finances est exclue de droit de ce principe).

LES DELEGUES AUX ORGANISMES COMMUNAUX

SDEM (syndicat départemental d'énergies du Morbihan) : Titulaires : B. Le Breton et M. Tardivel.

REFERENT SECURITE ROUTIERE DU MORBIHAN : Titulaire : D. Gicquel.
Suppléant : P. Pirio.

GRAND BASSIN DE L'OUST : Titulaires : C. Gicquel et K Corfmat.

SYNDICAT TRANSPORT SCOLAIRE : Titulaires : D. Gicquel et P. Dedieu.
Suppléant : S. Le Blay.

SIVU INCENDIE : Titulaires : A. Gicquel et M. Tardivel. Suppléant : P. Allain.

CNAS (Comité national d'action sociale) : Délégué des élus : B. Le Breton.
Délégué des agents : Loïc Henrio.

CCAS (Centre communal d'action sociale) : Représentant des élus : C. Gicquel, K. Le Normand, A. Véra, M. Tattevin. Membres nommés par le Maire : Geneviève Allain, Marie-Paule Morice, Claude Le Corvic et Marie-Pierre Robino.

Objet de la délibération :

Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à monsieur le maire des délégations qui pour certaines sont assorties de limites et pour d'autres correspondent à des situations très ponctuelles. Il est précisé que les décisions prises devront faire l'objet d'une information au Conseil Municipal suivant.

Objet de la délibération : **Indemnités de fonctions**

Le conseil fixe les indemnités mensuelles versées au Maire ainsi qu'aux adjoints de la façon suivante :

	% de l'ind1015 au 01/07/10	Montant Brut
Maire	40,00 %	1 520.59 €
1er Adjoint	14,00 %	532.21 €
2° Adjoint	14,00 %	532.21 €
3° Adjoint	14,00 %	532.21 €

Sur proposition de monsieur le Maire, il est décidé à l'unanimité de verser une indemnité forfaitaire annuelle aux 11 conseillers municipaux calculée de la façon suivante :

	% de l'ind 1015 au 01/07/10	Montant Brut
Conseillers	11,00 %	418.16 €

Il est précisé que l'indemnité des conseillers pour cette année sera calculée au prorata correspondant à 8.25 % de l'indice 1015.

Objet de la délibération :

Admission en non-valeur - seuil de poursuites

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Trésorier à poursuivre tous débiteurs indécis par voie de mise en demeure et d'oppositions à tiers détenteurs (O.T.D.) auprès des employeurs, de la caisse d'allocations familiales, des organismes bancaires etc..

Il est précisé que les actes de poursuites par voie de saisie-attribution ou de saisie-vente seront soumis au visa de monsieur le Maire.

Divers

- Circulation : Des problèmes de circulation sont soulevés autour de l'école et notamment auprès de la cantine.
- Salle de musculation « Jean Robic » : L'Amicale des sapeurs-pompiers de Réguiny a sollicité l'autorisation d'utiliser la salle de musculation.

Conseiller absent excusé : Mr Le Breton Pierrick ayant donné procuration à Mr Gicquel David.

CONSEIL DU 05 JUIN

Objet de la délibération :

Mise à jour des statuts de Pontivy communauté

Après explications de monsieur le Maire, le conseil municipal approuve la mise à jour des statuts de Pontivy Communauté adoptée par le conseil communautaire de Pontivy Communauté le 13 mai 2014.

Objet de la délibération :

Délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération n° 2014-04-02 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal et précise qu'il est nécessaire de fixer les limites à l'intérieur desquelles le maire peut exercer sa délégation. En conséquence, le Conseil Municipal :

- fixe dans la limite d'un montant de 2 500 € par droit unilatéral, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
- autorise le maire à intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

- autorise le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 € par sinistre.

Le Conseil Municipal approuve les modifications ci-dessus qui complètent la délibération du 11 avril 2014.

Objet de la délibération :

Désignation de délégués à la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier du Directeur des services fiscaux relatif à la nomination de commissaires à la commission communale des impôts directs.

Une liste de 24 noms (12 titulaires ainsi que 12 suppléants) doit être dressée par le Conseil Municipal dont 6 titulaires et 6 suppléants seront désignés par les services fiscaux.

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil Municipal soumet la liste suivante :

- 12 titulaires : Mr Jean-Yves Le Tarnec, Mr Christophe Le Douarin, Mr Loïc Busson, Mme Agnès Decressaint, Mr Bernard Gicquel, Mme Nicole Boulle, Mme Sandra Poulet, Mr Michel Jaffré, Mr Jean-Claude Greugny, Mr Sébastien Robic (extérieur de la Commune), Mr Michel Tardivel et Mr Kléber Le Normand.

- 12 suppléants : Mr Jean-François Eonnet, Mr Alain Pasco, Mr Jérôme Allain, Mr Marcel Lorent, Mr Alain Le May, Mr Joseph-Michel Cobigo, Mme Christelle Le Bihan, Mr Gilbert Lecuyer. Mme Marie-Paule Morice, Mr Patrice Cadio, Mr Hervé Michel (extérieur de la Commune) et Mme Albertine Gicquel.

Objet de la délibération :

Désignation de représentants aux commissions du Pays de Pontivy

Le Conseil Municipal désigne madame Claudine Gicquel à la commission « Culture » et monsieur Bernard Le Breton à la commission « Urbanisme » au Pays de Pontivy.

Objet de la délibération :

Désignation du correspondant défense

Monsieur David Gicquel est désigné correspondant défense pour la Commune.

Objet de la délibération :

Travaux Chapelle et Fontaine Saint-Fiacre : Demande de subvention

Il est décidé de solliciter les subventions auprès des différents organismes pour tenir compte du devis de mise en place d'un échafaudage par les établissements Le Priellec - Tanguy d'un montant de 4 508.63 € H.T. pour les travaux de la Chapelle Saint-Fiacre ainsi que pour les travaux d'un montant de 19 202.00 € H.T. pour la fontaine Saint-Fiacre.

Objet de la délibération :

Maîtrise d'œuvre : Travaux voirie 2014 + recensement des voies

Le cabinet C.E.A.de GUENIN est retenu pour la maîtrise d'œuvre pour le programme des travaux de voirie 2014 ainsi que pour le recensement des voies communales pour un montant global de 3 350.00 € H.T.

Objet de la délibération :

Concours du Trésorier de Rohan - Attribution de l'indemnité de conseil

Le Conseil Municipal sollicite le concours du trésorier de Rohan en sa qualité de receveur pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies par l'arrêté du 16 décembre 1983.

Objet de la délibération :
Personnel : Poste de rédacteur Principal de 1ère classe

Sur proposition de monsieur le Maire, il est décidé de transformer le poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en rédacteur principal de 1^{ère} classe et donc de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2014.

Objet de la délibération :
Demande de subventions "complément"

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le complément des demandes de subventions. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de voter les subventions suivantes : Amicale des donneurs de sang : 55.00 € et Ecole Saint Joseph de Ploërmel : 360.00 €

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite aux demandes de subvention suivantes : Groupe d'entraide mutuelle (G.E.M.), GYM Danse Brévelaise et l'Association Intercommunale Saint-Fiacre pour la prise en charge du BAFA de la directrice du centre de loisirs.

Il est précisé que monsieur Philippe ALLAIN n'a pas pris part au vote relatif à la subvention du GEM.

Objet de la délibération :
Classement des voies et réseaux dans le domaine public communal

Le Conseil Municipal décide le classement dans la voirie publique communale les voiries du Lotissement Le Clos du Parc, du lotissement Les Pins, la Résidence du Tertre, la rue des Sabotiers ainsi que la rue des Bois et de leurs dépendances, notamment les équipements d'éclairage public.

Objet de la délibération :
Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'assemblée générale du comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre se déroulera à RADENAC les 17, 18 et 19 octobre 2014. Il est précisé que la Commune qui accueille est chargée des différentes modalités à savoir l'accueil, l'hébergement ainsi que les sorties des participants.

Le Conseil Municipal autorise la prise en charge des dépenses liées à cette manifestation et la refacturation auprès de ce comité des fêtes.

Objet de la délibération :
Représentants à l'Association Intercommunale Saint-Fiacre

Il est proposé de désigner quatre conseillers municipaux pour faire partie du bureau de l'Association Intercommunale Saint-Fiacre. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne : Monsieur Bernard Le Breton, madame Magali Tattevin, monsieur Philippe Dedieu et monsieur Philippe Pirio.

Objet de la délibération :
Création du budget annexe "Production d'énergie photovoltaïque"

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision de mettre des panneaux photovoltaïques en vue d'une revente totale à ERDF sur le garage en cours de réalisation et précise que ce type d'activité revêt, dans ce cas, un caractère industriel et commercial.

Aussi, il est décidé de créer un budget annexe "Production d'énergie photovoltaïque" qui sera soumis au régime de plein droit à la TVA et géré par la comptabilité M4 dont le service est un SPIC (Service Public Industriel et Commercial).

Objet de la délibération :
Travaux éclairage public - Rues Anne de Bretagne, du Souvenir

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée de l'acceptation du devis du SDEM relatif aux travaux de l'éclairage public dans les rues Anne de Bretagne et du Souvenir et précise que le coût de cette intervention est de 6200.00 € H.T. avec une participation du SDEM de 30 % à savoir 1860.00 € soit une prise en charge de 4 340.00 € H.T.
Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Divers

- SDEM (Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan) s'est réuni à Guégon, monsieur Joseph Brohan a été élu Président. Les élus du secteur sont Monsieur Gérard Grandvallet pour Josselin, monsieur Loïc Le Ny pour Locminé, monsieur Guy de Kersabiec pour Mauron et monsieur Nicolas Poussin pour La Trinité Porhoët.

 - Zone de développement Eolien : Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré monsieur Romain Coiffard de la Société WPD basée à Nantes pour une réflexion sur l'installation d'éoliennes sur la Commune en partenariat avec la commune de Lantillac.

 - Projet photovoltaïque au sol : Monsieur le Maire fait un point sur le dossier.

 - Stagiaire : Monsieur Kévin Travaille de Réguiny réalise un stage de découverte de trois semaines (du 02 au 20 juin) aux services techniques.

 - Vente de bois : Les personnes qui se sont inscrites pour l'achat de bois (40 € la corde) seront contactées pour récupérer leur lot.

 - Le clos du Parc : Une personne serait intéressée par l'achat du lot n° 4 qui appartient à monsieur Hennion et qui fait l'objet d'une revente.

 - Remerciements : L'ACCA ainsi que la Vigilante remercient la municipalité pour la subvention qui leur a été octroyée. Monsieur Kléber Le Normand a également adressé des remerciements pour les différentes marques de sympathie lors du décès de sa maman.
- Un point est fait par monsieur le Maire sur les différents évènements (naissance, décès etc...) qui font l'objet de cartes émises par la municipalité.
- Travaux : La halte randonnée près du plan d'eau est terminée. La réception des travaux interviendra prochainement.

 - L'ouverture des plis pour le programme de voirie 2014 est fixée au 17 juin. Les travaux de fauchage des accotements sont commencés. Problème de cailloux sur la banquette. Les ateliers municipaux ont démarré.

 - Commissions : La commission "bâtiments communaux" s'est réuni le 17 juin dernier pour la visite des différents locaux de la commune. La commission "information" s'est réuni les 3 et 20 juin dans le but de procéder à des modifications relatives au bulletin municipal : nombre de parutions, rubriques à conserver ou à créer...) Une date sera fixée prochainement avec le trésorier pour la commission "finances" et avec la Directrice de l'Ecole Saint-Louis pour la commission "Affaires scolaires".

- SIVU : Madame Albertine Gicquel ainsi que monsieur Michel Tardivel ont assisté à la réunion du Syndicat. Le Président est monsieur Claude Boudard de Crédin et les vice-présidents messieurs Jean-Luc Le Tarnec de Régigny et Didier Mahé de Rohan. Une visite des deux casernes à été effectuée 18 juin.

- SITS : Messieurs David Gicquel et Philippe Dedieu ont assisté à la réunion du syndicat des transports scolaires dont la présidente est Delphine Le Roi.

Un radar pédagogique à été mis en place par David Gicquel pour une durée de 15 jours.

Les pompiers de Régigny ont effectués des manœuvres dans le bois de Lambilly.

- Conseil Municipal : la prochaine réunion est fixée au 3 juillet 2014.

Conseiller absent excusé : Mr Le Breton Pierrick ayant donné procuration à Mr Gicquel David, Mme Corfmat Katell à M. Tardivel Michel et Excusée : Mme Le Blay Sonia.

Elections Européennes

Le 25 Mai 2014

INSCRITS : 736

VOTANTS : 350

BLANCS : 10

NULS : 9

EXPRIMES : 331



n°	LISTE	Conduite par	VOIX
1	FORCE VIE	Mme Marie DE BLIC	3
2	LUTTE OUVRIERE	Mme Valérie HAMON	5
3	CHOISIR NOTRE EUROPE	Mme Isabelle THOMAS	22
4	LA FRANCE SE RÉVEILLE	M. Daniel MERLET	0
5	EUROPE ÉCOLOGIE	M. Yannick JADOT	17
6	MOUVEMENT SOCIALISTE ALTERNATIF	M. Nicolas REY	0
7	DEBOUT LA FRANCE	Mme Cécile BAYLE DE JESSÉ	12
8	COMMUNISTES	Mme Chistine PICAVEZ	0
9	POUR LA FRANCE AGIR	M. Alain CADEC	70
10	CITOYENS DU VOTE BLANC	M. René THIEBLEMONT	0
11	POUR UNE FRANCE ROYALE	M. Jean-Philippe CHAUVIN	0
12	NOUS TE FERONS EUROPE	M. Christian TROADEC	14
13	ESPÉRANTO	Mme Lyse BORDAGE	0
14	PARTI FÉDÉRALISTE EUROPEEN	M. Vincent LANCIEN	0
15	FRONT DE GAUCHE	Mme Myriam MARTIN	8
16	DÉMOCRATIE RÉELLE	M. Bertrand KERUZORE	0
17	LISTE BLEU MARINE	M. Gilles LEBRETON	137
18	NOUVELLE DONNE	M. Emmanuel POILANE	5
19	DECROISSANCE OUEST	Mme Caroline BOUISSOU	0
20	UDI MODEM LES EUROPEENS	M. Jean ARTHUIS	29
21	FEMINISTES POUR UNE EUROPE	Mme Françoise MORVAN	0
22	UPR OUEST	M. Jean-François GOURVENEC	0
23	LA BRETAGNE POUR UNE EUROPE	M. Christian GUYONVARC4H	6
24	NOUS CITOYENS	Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE	2
25	POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS	M. Pierre LE MENAHES	1

Temps forts à Radenac

Tour de Bretagne Masculin : une arrivée et un départ



Mardi 29 et 30 avril : Le Tour de Bretagne s'est déroulé en 7 étapes avec un départ de Paimboeuf, en Loire-Atlantique, le 25 avril et une arrivée le 1^{er} mai, à Dinan, dans les Côtes-d'Armor. Notre commune, à quant à elle, accueillie l'arrivée de la 5^{ème} étape le 29 avril et le départ vers Talensac de la 6^{ème} étape le 30 avril. 144 compétiteurs répartis en 24 équipes se sont affrontés lors de cette étape. Ce fût une belle occasion pour faire connaître le circuit de Jean Robic. Pour rappel, le Grand circuit Jean Robic s'étend sur 155 km et traverse les 24 communes de Pontivy communauté. L'office du tourisme a aussi créé pour l'occasion des produits siglés Jean Robic : bidon, pompe, tee-shirt, casquette, crayon, porte-clefs, sac à dos... qui ont été mis en vente à l'arrivée. 6 vitrines ont été décorées avec des peintures de cyclistes dans les commerces de la rue principale et il ne fallut pas moins de 75 bénévoles pour assurer la sécurité de la course, la circulation ainsi que la tenue des buvettes... à quoi il faut ajouter 22 motards de la Garde Républicaine.





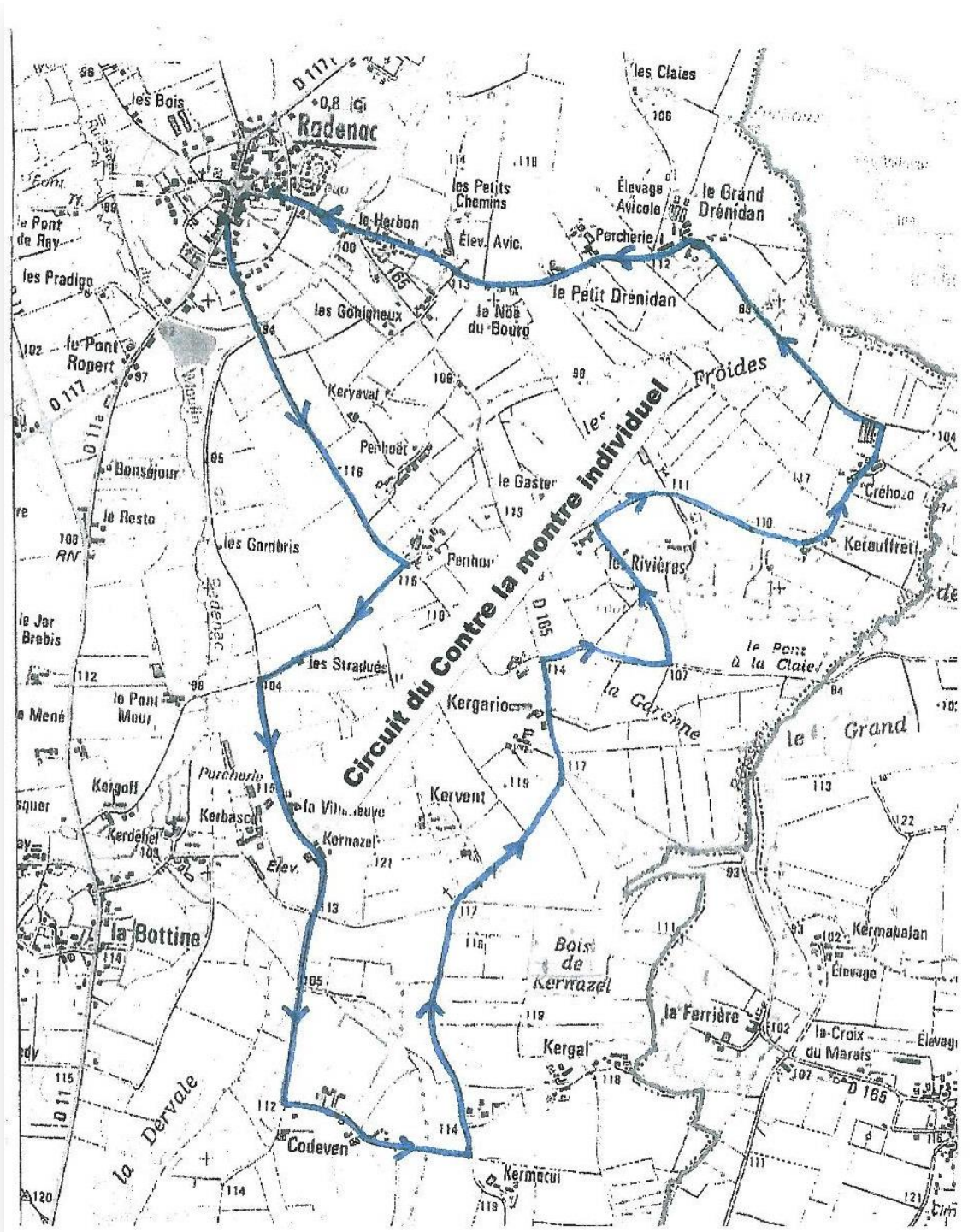
Tour de Bretagne Féminin : Vendredi 18 juillet prochain



2 ème étape : Contre la montre individuel

Départ : 14h00 devant la mairie de minute en minute Arrivée : Rue de la Chouannerie

Epreuve cycliste Internationale : 22 équipes engagées dont 2 équipes Nationales : la Suisse et la Norvège.
6 équipes françaises : Bretagne, Centre, Poitou-Charente, Futuroscope 86, Languedoc-Roussillon, Normandie. 14 équipes étrangères : Angleterre, Espagne, Italie, Suisse, Hollande, Suède, Norvège, Russie.
En présence de Audrey CORDON lauréate du tour 2013 et récente championne de Bretagne 2014.



APPEL AUX BENEVOLES

- 14 Pour cet évènement sportif d'envergure les personnes disponibles ce jour-là et intéressées de participer activement sont priées de se faire connaître à la mairie : 02.97.22.43.19 auprès des responsables d'associations.

Centenaire

Aimée Joubier a fêté ses 100 printemps le 13 juin dernier. Elle est née au lieu-dit KERROPERT. Les membres du C.C.A.S, les membres de sa famille, ses voisins et amis sont venus à l'E.P.H.A.D. de CREDIN pour lui souhaiter un bon anniversaire.



Visite du CCAS au domicile partagé Résidence « Alexis Louer »



Samedi 14 juin, les membres du C.C.A.S. étaient invités à se rendre au domicile partagé pour une visite. Bernard LE BRETON, Maire, Kléber LE NORMAND, Adjoint, Aurélie VERA, conseillère et membre du C.C.A.S. se sont déplacés et ont été accueillis par Annie CHEVILLARD, Directrice et Marie-Paule MORICE, vice-présidente du C.C.A.S.

Installation d'une borne textile

Fin 2013, une borne de récupération de textiles a été installée rue du Verger, à côté des bornes journaux, verre et divers...



Informations pratiques

Carte de transports scolaires 2014/2015



Le Syndicat intercommunal de Transport Scolaire :

tiendra des permanences pour permettre aux collégiens de Rohan et aux élèves du primaire de se procurer leur carte de transport pour l'année à venir. Pour les nouveaux inscrits, une photo d'identité sera nécessaire. Pour les autres, la carte de transport émise l'année précédente doit être présentée lors du règlement.

Il est possible de retirer le titre de transport à n'importe quelle permanence en mairie.

Radenac : Lundi 25 août : 14h30-16h00

Bréhan : Mardi 26 août : 9h30-12h00 et 14h30-16h00

Gueltas : Mercredi 27 août : 11h00-12h00

Crédin : Mercredi 27 août : 14h30-16h00

Réguiny : Jeudi 28 août : 9h00-12h00 et 14h00-16h00

Pleugriffet : Vendredi 29 août : 10h30-12h00

Rohan : Vendredi 29 août : 16h00-17h30 et Samedi 30 août : 10h00-12h00

Montant de la participation des familles

Plein tarif pour 1 ou 2 enfants transportés. Tarif réduit pour 3 (ou plus) enfants transportés.

Paiement en 1 fois : à la rentrée de septembre : 129 €/enfant. (Le paiement par chèque est recommandé)

Paiement en 2 fois : à la rentrée de septembre : 43 €/enfant puis en janvier : 86€/enfant
ou tarif réduit : 58 €/enfant

Chardons

Conformément à l'arrêté préfectoral, sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons doit être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique, et être terminée au plus tard avant leur floraison.

Recensement des personnes isolées

Il est demandé de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en période de canicule, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Jury d'assises

Le 10 juin à la mairie de Pleugriffet, a été désigné juré d'assise, M. Bernard Allain, Kervallo.

Qualité de l'eau

BACTÉRIOLOGIE : 6 analyses conformes aux limites de qualité sur 6 réalisées.

DURETÉ : TH moyen de 13°F eau peu calcaire.

FLUOR : pauvre en fluor (moins de 0.5 mg/l en moyenne).

NITRATES : 3 analyses conformes à la limite de 50 mg/l sur 3 réalisées.

Teneur maximale : 29 mg/l. Teneur moyenne : 27 mg/l.

PESTICIDES : 12 analyses conformes sur 12 pour l'eau importée. Limite de qualité : 0.1 µg/l par molécule.

CONCLUSION SANITAIRE :

L'eau distribuée a respecté les limites de qualité en vigueur pour 100 % des échantillons et les références de qualité pour 100 % des échantillons.

Civisme

ELAGAGE

Voies communales et chemins ruraux :

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires ou fermiers.

Lignes téléphoniques :

Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures (aux graves conséquences en cas d'urgence). Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments.

Le saviez-vous ?

Si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et est passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé.

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens en toute liberté et sans surveillance est interdite. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos et à la détente, parcs, jardins publics, espaces verts et autres lieux aménagés à cet effet et notamment au plan d'eau ainsi qu'au bois de Lambilly, qu'à la condition d'être tenus en laisse.

Les infractions sont passibles d'amende.

AME CHARITABLE

On dit parfois, en ce siècle où prédomine "le chacun pour soi", que l'intérêt personnel ou l'indifférence envers les autres sont la règle de vie... au détriment de valeurs humaines bien précieuses en d'autres temps.

Quelquefois pourtant, certains d'entre-nous hissent vers le haut la bannière du civisme. C'est le cas de Madame Virginie Champon (de la Bottine) qui, ayant trouvé un portefeuille contenant argent et papiers, a téléphoné à son distrait propriétaire.

Ce geste mérite d'être souligné et salué !!!

Pontivy Communauté



Christine Le Strat, maire de Pontivy, assure depuis avril dernier, la Présidence de Pontivy Communauté.

Le bureau communautaire est constitué des 12 vice-présidents et des 13 autres maires des communes de Pontivy Communauté : 1^{er} Vice-président : René Jégat, maire de Pleugriffet, pour l'administration générale et le personnel, 2^e Vice-président : Serge Moëlo, maire de Silfiac, pour l'aménagement durable du territoire, les transports et la mobilité, 3^e Vice-président : Claude Viet, maire de Saint-Gonnery pour le développement économique, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire, l'enseignement et la recherche, 4^e Vice-président : Jean-Yves Quentel, maire de Gueltas, pour l'environnement et l'énergie, 5^e Vice-président : Pierre Le Teste, maire de Crédin, pour les finances, 6^e Vice-président : Michel Pourchasse, maire de Saint-Thuriau, pour la mutualisation des services et la solidarité intercommunale, 7^e Vice-président : Marc Ropers, maire de Cléguérec, pour l'action sociale et l'habitat, 8^e Vice-président : Hervé Le Lu, maire de Mûr-de-Bretagne, pour le tourisme et le patrimoine, 9^e Vice-président : Joseph Le Bouëdec, maire de Guern, pour les travaux, 10^e Vice-président : Bernard Le Breton, maire de Radenac, pour l'eau et l'assainissement, 11^e Vice-président : Joël Marivain, maire de Kerfourn, pour la collecte sélective et la valorisation des déchets, 12^e Vice-président : Marc Kerrien, maire de Noyal-Pontivy, pour les équipements culturels & sportifs.



Remise des prix
aux jeunes
agriculteurs _____ de notre
commune :

Mme Le Borgne, Keryaval
M. Olivier Le Mouée, Le Moulin

La communauté de communes apporte une aide de 5 000 € aux jeunes exploitants agricoles qui s'installent sur son territoire, en plus des aides habituelles à l'installation :

21 exploitants en 2013 ont bénéficié de ce coup de pouce. Parmi les bénéficiaires, on compte dix femmes et une moitié de producteurs de lait.

"Un geste de soutien face à une constante diminution des installations", a commenté la présidente de Pontivy Communauté : Christine Le Strat.

Enquête publique relative à la demande de permis d'aménager pour la réalisation du parc d'activités de Vachegare Commune de RADENAC

Dans le cadre du dossier de demande de permis d'aménager relatif à l'aménagement du parc d'activités de Vachegare sur la commune Radenac, l'ouverture d'une enquête publique est programmée.

A cet effet, Monsieur Joël PIOLOT (professeur d'histoire géographie E.R) a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal administratif de Rennes en tant que commissaire enquêteur titulaire et Madame Camille HANROT LORE (géographe-urbaniste).

L'enquête publique se déroulera en mairie de RADENAC du 18 août 2014 au 19 septembre 2014 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de RADENAC.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les mercredi 20 août 2014 de 9h à 12h, samedi 6 septembre 2014 de 9h à 12h, vendredi 19 septembre 2014 de 14h à 17h.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis à la Présidente de Pontivy Communauté dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à la disposition du public à la mairie.

FAITES UNE FLEUR À
VOTRE JARDIN...

OFFREZ-LUI UN
COMPOSTEUR !



Un Bac gratuit
vous est réservé !!!

Pour le récupérer,
inscrivez-vous au :
0 800 21 21 06

Et venez le retirer :
le 16 octobre à 18h00

centre technique de Pontivy
Communauté (Tréhonnin)

Numéros utiles

COMMERCANTS

Pizzeria Le Garage	Lacabe/Le Quintrec	Le bois de Lambilly	02.97.22.47.47
LA Poêlée Bretonne	Benaim Myriam	2, rue Anne de Bretagne	02.97.22.42.15
Distributeur de Baguette	Petitpas	Moréac	02.97.60.07.89

ARTISANS/PROFESSIONS LIBERALES

Couvreur	Cyrille Mahieux	La Bottine	02.97.22.41.71
Educ'Toutou	Emmanuelle Le Bihan	Le Pont Ropert	02.97.70.42.12
Funérarium	Jean-Christian Lamour	Le Resto	02.97.22.40.95
Géomètre-expert	Bernard Le Breton	Rue Charles de Foucauld	02.97.22.43.14
GSI (siège : Paris)	Béatrice Le Métayer	St Fiacre	02.97.72.12.08
GV2S Ambulance	Freddy Gérard	10 Rue Anne de Bretagne	02.97.60.32.70
Infirmier(ère)	Nicole Le Bihan Alain Sautreau	38 Rue Anne de Bretagne	02.97.22.49.53
Informatique Express	Hervé Brédolèse	La Bottine	06.80.06.15.53
Maçon	Rémi Leroy	11, rue du stade	02.97.22.43.64
Menuisier	AGES Etienne-Demay	Le Moulin	02.97.22.41.38
	Brient-Kerespars	Kergal	02.97.70.41.18
Peintre	Alain Pasco	4, Rue Dom Nogues	02.97.22.48.67
Plâtrier	Jean-Marc Le Bot	Le Pont St Fiacre	02.97.38.63.61
Sablère LGO		Le Moulin	02.97.22.42.27
Le Salon D'Emilie (Coiffure)	Emilie Cheval	12, Rue Anne de Bretagne	02.97.70.42.64
Taxis	Raoul/Conan	Cassac	02.97.22.46.73
Travaux Publics	Anthony Le Blay	Cassac	02.97.22.49.92

ASSITANTES MATERNELLES

Boullé Nicole	1, Rue des Sabotiers	02.97.22.42.74
Guillo Mélanie	Le Herbon	02.97.22.43.71
Le Callonnec Sylvie	3, Rue des Lavandières	06.23.08.73.62
Le Sayec Maryève	7, Rue des Bouiards	02.97.70.42.60
Le Sayec Mélanie	4, Res du Tertre	02.97.22.47.97
Montarnal Patricia	La Bottine	02.97.22.41.01
Mouello Valérie	10, Rue des Bois	02.97.70.40.62
Penven Angélique	6, Rue de la Fontaine	02.97.70.40.19

SERVICES

Services médicaux de garde En semaine de 20h00 à 08h00/jours fériés/Le week-end du Samedi 13h00 au Lundi 08h00	02.97.68.42.42 ou le 15 ou le 18 en cas d'urgence
Pharmacies	3237 (0.34€/mn)
Déchetterie de Réguiny Ouvert lundi et mercredi : 15h00-18h00 / samedi : 9h30-12h30	0800 21 21 06
Mairie de Radenac Ouvert du Lundi au Vendredi : 08h30-12h30 et le Samedi : 9h00-12h00	02.97.22.43.19 Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition pour un rendez-vous, soit le mardi matin, soit le samedi matin.
Bureau de poste de Radenac Ouvert du lundi au Vendredi : 09h00-12h00 et 14h00-16h00 Le samedi : 09h00-12h00	02.97.22.42.01 Levée du courrier du lundi au vendredi : 15h00 Le samedi : 11h30

Ecole Saint Louis	13 Rue du stade	02.97.22.46.96
Cantine Scolaire	Salle des Lutins	02.97.22.41.13

Vie associative

Coordonnées des responsables d'associations

Acca	Etienne Alain	Rue St-Clair	06.74.57.88.05
Acr			
Admr	Jean Le May	La Croix Guillard	02.97.38.66.76
Aep	Alain Le May	La Villeneuve	02.97.22.43.37
Asso St Fiacre	Béatrix Le Douarin	L'éternes	02.97.22.46.38
Amicale des pêcheurs			02.97.22.43.19
Apel	Christelle Le Bihan	Rue du Tertre	02.97.22.49.11
Club des Fougères	Marcel Lorent	Kergario	02.97.22.43.39
Comité des fêtes	Nelly Cadio	Kerdéhel	06.86.76.32.19
Energy's Fitness Gymnastique	Audrey Guégan	Les 5 chemins Crédin	
Musculation	Marie-Claire Olivier	Res du Passoué à Réguiny	02.97.39.13.89
Fnaca	Guy Parisse	Le Pont St Fiacre	02.97.38.68.04
La Vigilante	Yoann Jouchet	Rue des Camélias à Buléon	06.70.31.02.96
Ogec	Anthony Le Blay	Cassac	06.70.92.15.50
Plein Air	Raymonde Moisan	Rue Théodore Botrel	06.33.65.98.89
Raj	Marion Allain	St Tréhan	06.87.74.83.05
Sport Culture Loisir	David Gicquel	3, Rue des sabotiers	02.97.22.46.69
Uar	Jérôme Boullé	Rue des Sabotiers	02.97.22.42.74

Club des Fougères



Après la prochaine réunion mensuelle du 1er juillet, ce sera la pause de l'été avant la reprise en septembre et le loto programmé le 18.

Chaque après-midi du premier mardi du mois, 70 à 80 adhérents s'adonnent à leur hobbies favoris (loto, belote, boules). Le jeudi 24 avril et le dimanche 1er juin, 2 lotos ont été organisés, mais il faut reconnaître que les résultats ont été plutôt moyens. Avec les cotisations et les bénéfiques de lotos, ce sont les seules recettes qui permettent au club d'apporter sa participation financière lors de repas et voyages organisés en cours d'année. Le 27 mars, les adhérents sont partis en covoiturage pour assister à un spectacle à LOCMINE. Le 24 mai, par un temps assez maussade mais qui ne les a pas trop perturbé, après une halte à PAIMPOL, le groupe de 38 personnes présentes a déjeuné face à la mer, près de l'embarcadère avant d'embarquer pour l'ILE DE BREHAT, où ils mis pied à terre après en avoir fait le tour en bateau.

ADMR

L'association A.D.M.R. de Régigny et sa région a tenu son assemblée générale en présence des élus de 4 communes de l'association Lantillac, Pleugriffet, Radenac et Régigny, des familles, des représentants des diverses associations du secteur, du C.C.A.S. et des salariées de l'A.D.M.R. Le président a remercié Monsieur René QUELLEUC pour son accueil et la cinquantaine de personnes présentes. Cette assemblée générale a été animée par Véronique BALCON assistante de proximité à la fédération.

L'A.D.M.R. de Régigny et sa région intervient à domicile auprès de toute personne et de tout public (accompagnement de personnes âgées ou subissant un handicap, garde d'enfant, ménage, repassage, entretien quotidien du logement).

Elle fournit des repas à domicile et équipe les personnes de télé-alarme. L'activité est assurée 7 jours sur 7 par 28 salariées permanentes ou occasionnelles pour un total de plus de 20 équivalents temps pleins. 5 d'entre elles travaillent à la M.A.P.A. de Pleugriffet. Une formation permanente et adaptée leur est proposée tout au long de leur carrière.

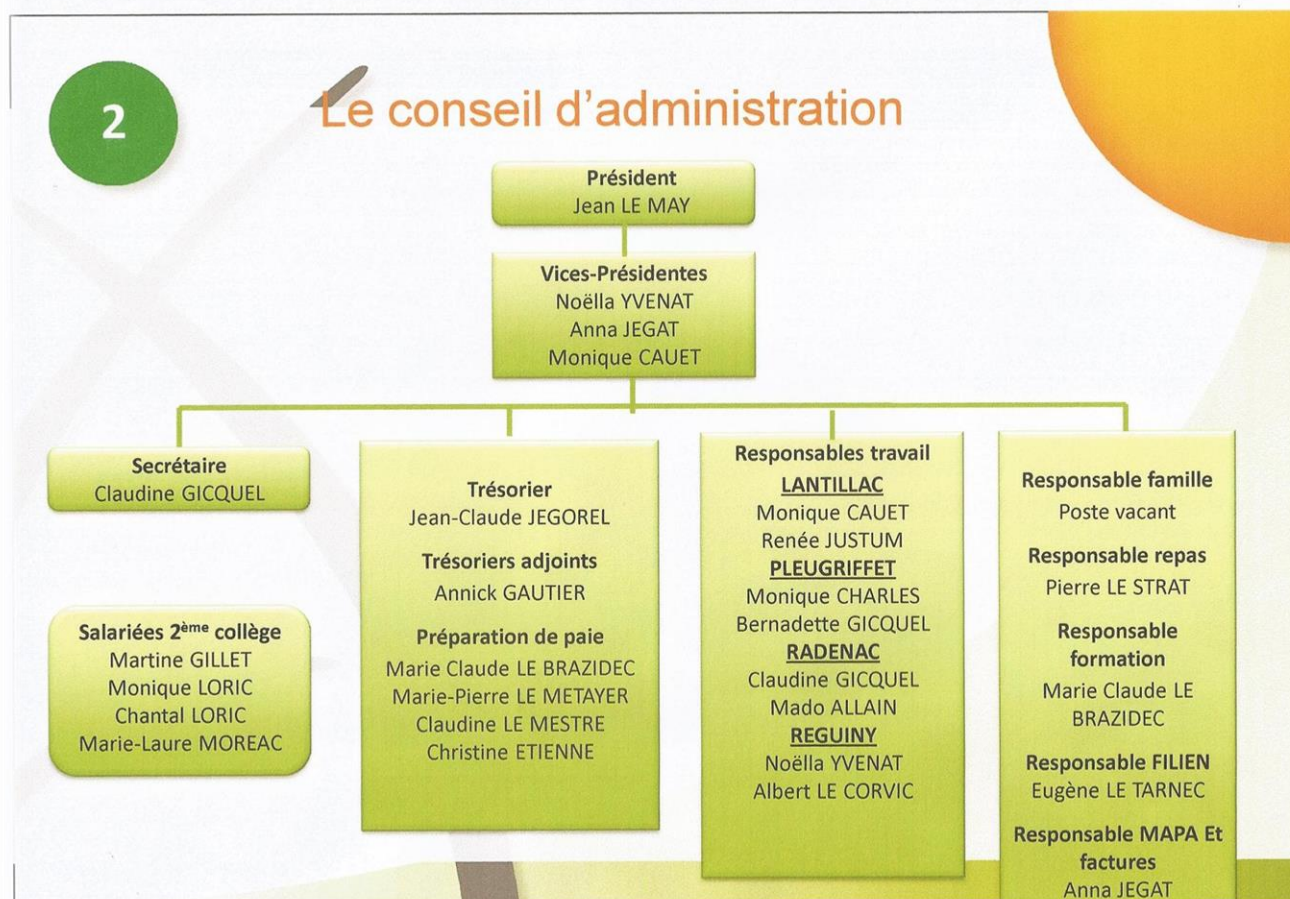
L'activité est légèrement en baisse au regard de l'année précédente. En 2013, 32 277 heures ont ainsi été réalisées sur le territoire : 5 080 h en mandataire, 27 197 h en prestataires toutes interventions confondues dont : 1 293 h en garde enfant, 962 h en portage de repas, 367 h en aide à la famille, 9 831 repas ont été livrés à domicile, 34 téléalarmes FILIEN sont en service sur le territoire, 362 dossiers ont été ouverts en 2013 pour un suivi permanent de 180 foyers.

En moyenne sur l'année, le financement est assuré à 75% par les caisses familiales, retraites et surtout le conseil général (A.P.A.) 25% restant à charge des utilisateurs (chaque dossier étant cependant personnalisé).

L'association est gérée par des bénévoles disséminés sur les 4 communes gages de proximité pour l'organisation et la connaissance des usagers du service. Elle est soutenue par une secrétaire administrative à 80% et accompagnée par les services de la fédération départementale. Les résultats financiers sont positifs résultant des subventions communales.

L'année 2014 sera marquée par le déploiement de la télégestion changeant les habitudes de réception des données pour la facturation et la paye. Une information sur l'habitat regroupé a été donnée par Fabienne SORIN de la fédération. L'habitat regroupé permet de prolonger "le vivre chez soi", le vivre en voisinage garantissant la sécurité.

Cette assemblée générale riche en information a été clôturée autour d'un pot convivial offert par la municipalité de Lantillac où chacun a pu échanger.



RAJ

Les membres de la R.A.J.
(Radenac Association Jeunesse)
se sont réunis le samedi 14 juin dernier pour
leur assemblée générale.

Le bilan de l'année s'avère très satisfaisant,
les membres se réjouissent de voir que la
population radenacoise et des communes
voisines continuent de venir aux diverses
manifestations.

Le bureau reste inchangé.

Présidente : Marion ALLAIN

Vice-Présidente : Camille GUEGAN

Trésorière : Mélanie ROBIN

Trésorière adjointe : Marine LE BOUQUIN

Secrétaire : Marine LE BOUQUIN

Secrétaire adjointe : Jessica JAFFRE

Par ailleurs, l'association conserve tous ses
membres et sa bonne humeur.

La prochaine sortie aura lieu en septembre
avec au programme :
une matinée en plein air et après-midi jeux
divers.



Les manifestations reprendront comme chaque année,
par la soirée Halloween au mois d'octobre.

La RAJ souhaite intégrer de nouvelles recrues
pour faire perdurer le projet de nos aînés d'animer la
commune.

Tout jeune, à partir de 15 ans, est donc le bienvenu
Contact au 06-87-74-83-05.

VIGILANTE



Suite à l'assemblée générale les membres se
sont réunis vendredi 13 juin afin de composer
le nouveau bureau du club.

Conseil d'administration :

Président : Yoann JOUCHET

Vice Président : Philippe LE CALLONNEC

Secrétaire : Matthieu LE CALLONNEC

Secrétaire adjoint : Gwénaél DIBOU

Trésorière : Delphine MAHIEUX

Trésorier adjoint : Sébastien LE TARNEC

Membres :

Hervé BLANCHARD, Thomas ALLAIN, Loïc BUSSON,
Maxime COCHEREL,
Jean François CADOUX, Freddy DENIS, Jean Marie
GRIGNON, Kléber LE NORMAND,
Mathieu LE TEXIER, Cyrille MAHIEUX,
Arnaud ROUVRAY



La VIGILANTE recherche

Une personne intéressée pour devenir,
après formation et examen,
ARBITRE DE FOOTBALL
afin de couvrir le club vis-à-vis
des statuts de l'arbitrage.

Contact : 06.70.31.02.96 ou 06.66.15.97 .57

L'Ecole Saint-Louis

Cette année fut particulièrement riche en émotions avec, entre autres, la venue du cirque Métropole au mois d'avril dernier. Durant ce stage, les enfants ont été plongés en immersion dans le monde étonnant du cirque, de ses artistes et de ses animaux. A l'issue de la semaine, ils se sont produit en spectacle devant familles et amis.





Le Cirque fut également le thème de notre carnaval



Les Sorties scolaires de fin d'année ont ravi petits et grands. Les maternelles, GS et CP se sont rendus à Arzano pour une journée découverte et balade à dos d'âne



Quant aux CE et CM, ils se sont lancés sur les traces de Jean Robic lors d'un Rallye Vélo sur la commune.

Pour l'année à venir, les effectifs restent stables avec 98 inscrits. Les enseignantes restent inchangées : Madame Gwenhaël Collet en maternelle secondée par Mademoiselle Jessica Le Texier, Madame Christel Vesdun secondée par Mademoiselle Aurélie Le Guennec, Mademoiselle Mathilde Roussel en C.E. et Madame Annick Lemerrier en C.M.

Après une concertation en réseau, il a été décidé de maintenir la semaine actuelle de 4 jours.

L'association des parents d'élèves (Apel) tient à remercier la municipalité pour son soutien (financier et matériel) ainsi que ses bénévoles pour leur implication et leur énergie. La présidente Christelle Le Bihan lance un appel aux volontaires « pour que perdure l'association l'année prochaine, il nous est nécessaire de recruter de nouveaux membres ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Contact au 02.97.22.46.96.

L'opération « Benne de papier » reprend dès septembre donc n'hésitez pas à collecter pendant l'été !!!



Animations

Juin



Les habitants de CASSAC se sont rassemblés samedi pour la 12^{ème} année consécutive. Cette fois c'est Marie BERTHO qui recevait ses voisins au nombre de trente. Toutes générations confondues, la doyenne était Lucette COUVERCHEL 94 ans et la plus jeune la toute petite Faustine BOUEDO née en 2012

Le midi les invités ont partagé un excellent "Bœuf Bourguignon" mijoté au feu de bois par Michel et consorts. Les jeux de boules, de palets et pour d'autres une petite randonnée pédestre ou cycliste, ont occupé ce bel après-midi ensoleillé. Et pour que la journée soit complète on a remis le couvert le soir pour finir 'les restes'. Tous unanimes : « On a passé un bon moment ensemble dans une ambiance familiale » Avant de se séparer un 13^{ème} rassemblement en 2015 a été évoqué.

Juillet



Le Centre de Loisirs se déroulera à Radenac durant le mois de juillet

Samedi 26 Juillet 2014

Au terrain des sports organisé par LA VIGILANTE

9 heures 30 **BOULES** « pen à pen »

Sur herbe « 3 boules » : Tirage à 10 heures

Restauration sur place le midi

14 heures **BOULES** et **PALETS** sur planches

« en doublettes » (Merci d'apporter vos planches)

Tirages à 15 heures

Prix et lots pour ces 3 concours.

Buvette, Casse-croûte & Frites

Août

Vendredi 08 AOUT : 10h - 18h

Salle des Lutins à Radenac

Thème : La Magie du Carton

(Animation gratuite sur réservation au 02.97.25.04.10)

Transformation de vieux cartons en joli bateau avec mise à l'eau en fin de journée.

(Merci d'apporter un plat salé ou sucré et une boisson à partager. Intervenante: Stéphanie Matéos de Karton de Breizh)

D'autres Animations gratuites sont prévues sur toutes les communes avoisinantes du 08 juillet au 28 août. Programme complet sur le site internet de la commune : radenac.fr
Rubrique Actualités. Réservation au 02.97.25.04.10

Septembre

COURS

DE DESSIN ET PEINTURE

(Aquarelle, acrylique, huile...)

Des cours auront lieu à l'ancienne cantine (Rue des Boulards).

LE SAMEDI de 10 h à 12 h

Renseignement :

Philippe LE PAIH : 02-97-51-90-72

JOURNEE DU PATRIMOINE

Le dimanche 21 septembre :
15h00

Chapelle St Fiacre :
Exposition et Concert
avec Edwige FREMICOURT
(Professeur de musique)

Radenac rétro

100 ans séparent ces deux clichés !



Rue Anne de Bretagne (sens de la mairie vers le bourg) : A cette époque le cimetière était attenant à l'église (on aperçoit les croix des tombes devant l'église), le calvaire à quant a lui été déplacé et se situe aujourd'hui près du bois de Lambilly (face au parking du stade) et l'on retrouve désormais devant l'église un monument aux Morts.



Avis de Recherche :

La commission information recherche des documents, photographies et anecdotes anciennes sur notre commune.
Merci de prendre contact à la mairie au 02.97.22.43.19

Calendrier des fêtes : 2 ème Semestre 2014

JUILLET	Dimanche 06 Samedi 12 Vendredi 18 Mardi 22 et Mercredi 23 Samedi 26	Kermesse de l'école St Louis Concours de pêche Tour de Bretagne Féminin Stage Graph Peinture Concours de Palets et Boules	Ogec Amicale des pêcheurs Cyclisme Philippe Le Paih Vigilante
AOUT	Vendredi 08 Samedi 23 et Dimanche 24 Dimanche 31	La Magie du Carton Bal Trap Pardon de St Fiacre	Pontivy Communauté ACCA Paroisse
SEPTEMBRE	Dimanche 14 Dimanche 21	Cyclo-randonnée Journée du patrimoine : Chapelle St Fiacre	Comité des fêtes Municipalité
OCTOBRE	Du 17 au 19 Samedi 18 Samedi 25	Assemblée Générale Halloween Soirée Disco	Saint Fiacre RAJ APEL
NOVEMBRE	Mardi 11 Samedi 22	Armistice Raclette	Pleugriffet Vigilante
DECEMBRE	Samedi 13 Mercredi 31	Arbre de Noël Réveillon	Ecole St Louis Comité des Fêtes



Journée Nationale des Débutants
Elven U9



La vigilante : U6 U7



La vigilante : gauche U13 droite U11



Campagne de sécurité routière



Assemblée générale A.C.C.A



Travaux atelier municipal



La halte randonnée

Prochaine parution du bulletin : octobre 2014

Mairie de Radenac : contact : 02.97.22.43.19 site : www.radenac.fr